

# THÉMATIQUE ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

Le Conseil Seniors Actifs s'est réuni le 15 mai novembre et le 19 juin 2025 autour de la thématique « espaces extérieurs et bâtiments » à St-Jean-du-Gard. Ce document met en évidence les éléments travaillés sur cette période.

## 1. L'accessibilité de l'espace public

NB : En complément de la NOTE « Mobilités » réalisée en juin 2024.

### ❖ Accès Maison Rouge

L'accès à Maison Rouge depuis le quartier de la Grand'Rue (Quartier du Planet et de Rose) n'est pas adapté pour les personnes à mobilité réduite (fauteuil mais aussi déambulateur, canne ou autre difficulté de déplacement)

S'agissant d'un espace propriété d'Alès Agglomération, la Mairie a fait une demande de travaux qui lui a été refusée. En réponse, Alès Agglomération en concertation avec les gestionnaires du Musée, a indiqué qu'un accès PMR est possible en passant par la rue de l'Industrie. Toutefois cet accès n'est pas sécurisé.

### ❖ Descente de la rue à hauteur de la médiathèque.

Ce secteur n'est pas accessible en fauteuil, déambulateur ou assimilé



*Rue de l'industrie / Rue Olivier de Serres*

#### ❖ Pour la traversée du Pont neuf



Avenue René Boudon. Faire un bateau de chaque côté du pont pour permettre aux fauteuils roulants de monter ou descendre. Le trottoir sur le pont neuf est trop étroit, les fauteuils doivent circuler sur la chaussée.

#### ❖ Terrasses, affichages, étals des commerçants

Il est demandé de sensibiliser les commerçants à la nécessité de laisser un passage suffisamment large pour le passage des piétons et personnes vivant avec un handicap moteur.

#### ❖ Abords des HLM ( Propriétaire des bâtiments : Habitat du Gard // Propriétaire / gestionnaire des abords : Mairie )

Des travaux sont actuellement en projet sur l'ensemble des bâtiments pour moderniser les appartements.

Il convient d'envisager dès à présent comment valoriser les abords des HLM pour améliorer le cadre de vie des résidents.

Cf. Annexe p.7 : Abords des HLM

#### ❖ Stationnement devant les garages

Il est demandé de rappeler que le stationnement devant les garages gêne la circulation piétonne et n'est pas un droit du propriétaire, alors stationné sur l'espace public.

Besoin de rappeler la réglementation relative aux règles de stationnement : panneau à l'entrée du parking de La Poste, article dans le journal municipal (*Prochaine édition en décembre 2025 – 1 espace est réservé sur ce thème et la démarche VADA*)



*Passage de l'industrie*

*1 rue de l'Industrie*

#### ❖ Cheminements piétons



Faire un marquage au sol (ligne blanche plus piétons) devant le restaurant "la porte ouverte" avenue René Boudon.



Passage piétons avenue René Boudon  
(au niveau du restaurant de la gare).  
Faire des bateaux de chaque côté

#### ❖ Pour la traversée de la voie ferrée depuis la Résidence Soubeiran

Vérifier la signalétique directionnelle pour indiquer le passage par le parking du foyer logement qui permet un franchissement accessible et sécurisé

## 2. Les équipements spécifiques

#### ❖ Eclairage des Toilettes publiques

- Vérifier celui près de l'horloge.
- en face de Paulhan ne sont pas éclairés et la porte ne ferme pas.
- Place A. Soubeiran : OK
- Salle Stevenson : **Ajouter des patères**

#### ❖ Point d'eau / Toilettes publics

- Place Rabaud Saint-Etienne proche Office de tourisme > Ancien point d'eau à remettre en service ? Voir remonter le bouton pressoir (très bas) (+ Toilettes, douches, casiers pour les bagages accessibles) > Projet de Café Rando

- Point d'eau souhaité Route des plaines (simple pour limiter les incivilités)

#### ❖ **Accessibilité des bancs sur la Route des plaines**

Deux bancs ont été posés – très appréciés mais il est demandé de supprimer la marche.



Route des plaines. Supprimer le dénivelé entre la route et le béton pour permettre l'accès aux fauteuils roulants.

#### ❖ **Des tables de pique-nique au Parc Ruben Saillens**

La pose de tables de pique-nique est à étudier de même que sur les jardins partagés

Sont évoquées les problématiques d'incivilité et de risque de dégradation.

#### ❖ **Des feux sonores**

Bien que cela n'apparaisse pas prioritaire, la mise en accessibilité et l'inclusion souhaitée par la commune doit également se traduire par la pose de feux sonores.

### **3. L'accessibilité des bâtiments**

#### ❖ **Salle de la Muse**

Besoin d'une signalétique pour indiquer l'accès PMR par le bas

#### ❖ **Salle du Brion**

Accessible PMR mais besoin de toilettes en haut (Av. René Boudon).

- ❖ **Salle de danse de la MPT** – activité Gym (Assoc. Loisirs Sport Danse : activités pour les petits, enfants , adultes et seniors) / L'Oustal : Gym adaptée pour les seniors et autres activités.

Accès à l'étage sans ascenseur. Toilettes en bas.

## ANNEXE : ABORDS DES HLM



Planter de la sauge ?



Planter de la lavande, des fleurs printanières ? ou faire des places de stationnement pour le garage ?



Ajouter un composteur (Et de fait équiper les résidents de sacs adaptés)



Equiper de sacs à déjections canines (plutôt en dehors de la cour)

Créer des espaces :

- Aromates
- Fleurs printanières (propices à la biodiversité)
- Fleurs en bordure : tulipes, narcisses...
- Récupérateur d'eau de pluie pour l'arrosage



Que faire ?

Remarques :

- Attendre la fin des gros travaux de Habitat du Gard
- Maintenir l'accès aux Pompiers
- Matérialiser les interdictions de stationner aux abords pour permettre l'accès aux garages.